

Appel des élus de l'arrondissement de Brignoles

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République,
à Monsieur le Premier Ministre,
à Monsieur le Ministre de l'Intérieur ;

Brignoles, le 16 janvier 2020

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre,

Courrier arrivé le

18 JAN. 2020

St-Julien le Montagnier

A 2020-0147

Nous tenons à exprimer notre préoccupation et notre stupéfaction à la suite de la publication au Journal Officiel d'un décret du 4 janvier 2020 mettant fin aux fonctions de Monsieur André CARAVA, Sous-préfet du Var. Il ne lui est pas proposé de nouvelle affectation et surtout aucun successeur ne semble être désigné.

Une décision précipitée.

Cette décision brutale est ressentie comme un manque de respect à l'égard de notre territoire. Tout fonctionnaire au service d'une mission publique n'est pas propriétaire de son poste ; toutefois, il convient d'apprécier les missions d'un sous-préfet sur un territoire rural et de rappeler que les missions de la préfecture doivent répondre à une exigence d'accompagnement des territoires de façon équitable et dans son intégralité. Cette mise à pied survient sur fond de conflit ouvert entre le Préfet du Var et son sous-préfet. Le territoire ne doit pas pâtir de conflits entre fonctionnaires. Cette nouvelle décision est à l'image de toutes celles prises par le Préfet du Var : sans concertation, ni même information préalable, ce qui est intolérable.

Un déficit de considération pour un territoire rural.

L'arrondissement de Brignoles constitue un territoire rural, regroupant 67 communes et autant de Maires, investis dans leurs missions, affirmant quotidiennement les marques de la présence de la République auprès des citoyens. Toutefois, les revendications et la tension sociale

actuelle ont mis en pleine lumière les fractures sociales et territoriales qui exacerbent le ressentiment de nombreux citoyens. Dans la lignée des nombreuses alertes formulées ces dernières années, les maires ont répondu favorablement à la volonté de bâtir le socle du nouveau Contrat Social de la nation. Cet engagement reflète une action à l'ampleur inédite, et donne la preuve qu'une part non négligeable de la solution se niche à l'échelle locale, avec des élus locaux légitimés, écoutés dans leurs fonctions et reconnus comme le socle de l'égalité républicaine. Ainsi, nous exprimons notre colère face au désintérêt porté sur ce territoire exprimé par une telle décision, sans concertation ni information préalable. De plus, dans un contexte de réformes sur le fonctionnement quotidien des communes et des établissements publics de coopération intercommunale, il relève des prérogatives de l'Etat d'assurer la poursuite de ses missions sur le territoire. La soudaineté de cette cessation de fonctions, jamais vécue de mémoire d'élus, questionne et exerce un effet particulièrement déstabilisant, et témoigne d'une détérioration de la qualité de la présence de l'Etat qui doit pourtant relever le défi de l'égalité entre les territoires sur l'ensemble du Département du Var. A ce jour, nous ne savons pas si la volonté du Préfet est de fermer cette sous-préfecture et de se couper définitivement du Centre-Var : nous nous y refusons !

Une fracture territoriale dans le Département du Var.

Par la soudaineté de cette décision, élus du Centre Var et du haut Var, nous dénonçons unanimement une inégalité de traitement de la part de la représentation de l'Etat sur le territoire sur le Département du Var. Le principe érigé par la Constitution du 4 octobre 1958 consacre trois formes d'égalité : entre les citoyens, entre les hommes et les femmes et entre les collectivités territoriales, aussi la loi constitutionnelle du 29 octobre 2002 évoque l'ambition de «*favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales*». Ces enjeux sont essentiels pour permettre la garantie d'une cohésion nationale tout en reconnaissant les spécificités du territoire varois. Cela suppose de penser davantage l'articulation entre justice sociale, justice spatiale et égalité des territoires. Or, une telle décision renforce le constat vécu par les élus du territoire que la volonté de la représentation de l'Etat dans le Var pour réduire les inégalités territoriales est défailante. Nous souhaitons vous alerter sur ce constat d'un traitement différencié aggravant une fracture territoriale, et que cette réalité est inacceptable. Si une décision d'une telle ampleur devait être prise en d'autres parties du Var, les acteurs locaux auraient « naturellement » été informés au préalable : cette différence de traitement est incompréhensible et inadmissible !

Une décision qui déstabilise le territoire.

Nous constatons qu'une telle décision, à deux mois d'échéances électorales, porte atteinte aux bonnes et nécessaires relations entre l'Etat et les collectivités territoriales pour assurer la mise en œuvre en termes d'organisation, de moyens et de gouvernance des dispositifs destinés à favoriser l'accès aux services publics dans les territoires ruraux ; en particulier, sur la coordination et l'accompagnement entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Une telle disposition est en totale inadéquation avec la politique du gouvernement et de la majorité qui portent une action en faveur du service public de proximité. Cette décision à deux mois des élections municipales est dangereuse pour le territoire.

D'autant plus que nous constatons la récurrence de ce genre de négligence. C'est pourquoi nous exigeons de recevoir des explications sur cette inégalité de traitement. Nous demandons en urgence qu'il soit mis fin à cette vacance, soit par le maintien de Monsieur André CARAVA, soit par la nomination dans les meilleurs délais d'un nouveau sous-préfet sur l'arrondissement de Brignoles, et ce afin de restaurer un dialogue et une écoute entre les élus de ce territoire et les services de l'Etat.

Dans l'attente, nous vous remercions de l'attention que vous porterez sur cette requête. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, en notre sincère dévouement.

Signataires :

Catherine ALTARE

Maire de Puget-Ville

Vice-Présidente de la communauté de Communes Cœur du Var

*Catherine Altare
Maire de Puget-Ville
Altare*

Eric AUDIBERT

Maire de Montfort-sur-Argens

*Eric AUDIBERT
Maire de MONTFORT
EA*

Armand BALARTIC

1^{er} Adjoint au Maire de Tavernes

*Balartic armand
1^{er} adjoint de Tavernes*

Gérard BLEINC

Maire de Rougiers

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

BLEINC Gérard
Maire de ROUGIERS
V. Bleinc

Thierry BONGIORNO

Maire de Gonfaron

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

BONGIORNO Thierry
Maire de Gonfaron

Sébastien BOURLIN

Maire de Pourrières

Vice-président du Conseil Départemental du Var

BOURLIN Sébastien

Didier BREMOND

Maire de Brignoles

Président de l'Agglomération Provence Verte

Didier Bremond

Annie CHARRIER

Maire de Tavernes

Vice-Présidente de la Communauté de Communes Provence Verdon

Annie CHARRIER
Maire de Tavernes



Hervé CHATARD

Maire de La Verdrière

Hervé CHATARD



Jean-Michel CONSTANS

Maire de Tourves

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Jean-Michel CONSTANS
Maire de TOURVES



Jeannine D'ANDREA

Maire d'Ollières

D'ANDREA Jeannine
Maire d'Ollières



Christian DAVID

Maire de Carnoules

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

Christian DAVID
Maire de Carnoules



Bernard DE BOISGELIN

Maire de Saint-Martin-de-Pallières

Président de la Communauté de Communes Provence Verdon



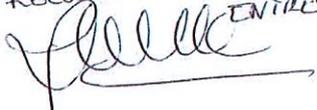
B. de BOISGELIN

Romain DEBRAY

Maire d'Entrecasteaux

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Romain DEBRAY
ENTRECASTEAUX



Véronique DELFAUX

Adjointe au Maire de Brignoles

Conseillère Régionale – Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

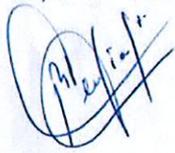
Véronique DELFAUX
Conseillère Régionale
Adjointe au Maire de Brignoles



Benjamin DEMIRDJIAN

Maire de Barjols

B. DEMIRDJIAN



Gérard FABRE

Maire de Garéoult

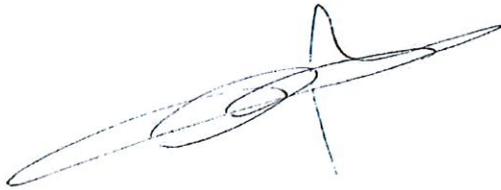
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Gérard FABRE
Maire de Garéoult


Jean-Claude FELIX

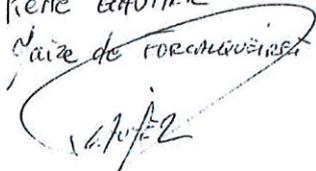
Maire de Rocbaron

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte



Pierre GAUTHIER

Maire de Forcalqueiret

Pierre GAUTHIER
Maire de FORCALQUEIRET


Patrick GENRE

Maire de Carcès

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Patrick GENRE
Maire de CARCÈS


Valérie GOMEZ BASSAC

Députée du Var



Christian GHIMAZO

Adjoint au Maire d'Esparron de Pallières

GHIMAZO Christian
Adjoint au Maire ESPARRON
de Pallières

Michel GROS

Maire de la Roquebrussane

Président du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

MICHEL GROS
MAIRE DE LA ROQUEBRUSSANE
PRÉSIDENT DU PARC
NATUREL RÉGIONAL
SAINT-BAUME

André GUIOL

Maire de Néoules

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

André GUIOL
Maire de NÉOULES

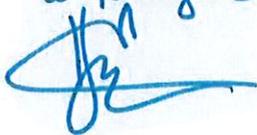
Jean-Martin GUISIANO

Maire de Méounes

Jean-Martin GUISIANO
Maire de Méounes

Emmanuel HUGOU

Maire de Saint Julien le Montagnier

HUGOU Emmanuel
Maire de St Julien
le Montagnier.


Horace LANFRANCHI

Maire de Saint-Maximin la Sainte-Baume

Horace Lanfranchi

Christine LANFRANCHI DORGAL

Sénatrice du Var

Sénatrice
Christine Lanfranchi
- Dorgal

Chantal LASSOUTANIE

1^{ère} Adjointe au Maire de Brignoles

Vice-Présidente du Conseil Départemental du Var

Chantal LASSOUTANIE
Vice Présidente du Conseil
Départemental du Var
Canton de Brignoles
1^{ère} Adjointe au Maire de Brignoles


Michael LATZ
Maire de Correns

Michael LATZ
Maire de Correns

Denis LAVIGOGNE
Maire de Mazaugues
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

LAVIGOGNE Denis
Maire de Mazaugues

Pierrette LOPEZ
Maire de Nans-les-Pins
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Pierrette LOPEZ
Maire de Nans les Pins

Serge LOUDES
Maire de Châteauvert

Serge LOUDES

Gabriel MAGNE

Maire d'Artigues

G. MAGNE.



Yves MANCER

Maire de Rians

Vice-Président de la Communauté de Communes Provence Verdon

YVES MANCER
Maire de RIAN S



Michel MONDANI

Maire des Mayons

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var



le Maire,
Michel Mondani



Jean-Pierre MORIN

Maire de Sainte-Anastasie

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

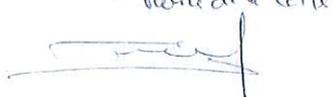
Morin Jean Pierre
St Anastasie



Jacques PAUL

Maire de La Celle

Jacques Paul
Maire de La Celle



Franck PERO

Maire de Bras

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Franck PERO
Maire de Bras


Hervé PHILIBERT

Maire d'Artigues

Vice-Président de la Communauté de Communes Provence Verdon

Hervé PHILIBERT


Claude PONZO

Maire de Besse-sur-Issole

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur du Var

Claude PONZO
Maire de Besse sur issole


Gilles RASTELLO

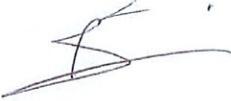
Maire de Plan d'Aups

Gilles RASTELLO
Maire de PLAN D'AUPS
SE. BIOME


André ROUSSELET

Maire de Brue-Auriac

Vice-Président de la Communauté de Communes Provence Verdon

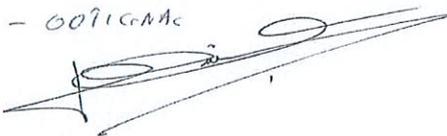
André ROUSSELET
Maire de Brue-Auriac 

Jean Pierre VERAN

Maire de Cotignac

Vice-Président du Conseil Départemental du Var

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

J. P. VERAN - COTIGNAC 

Jacques ZURAWSKI

Adjoint au Maire de Camps-la-Source

Adjoint de Camps-la-Source 